

Retrouvez toutes les News et les liens vers les résultats sur notre site Internet – www.handball76.asso.fr



RESULTATS/CLASSEMENTS et GEST'HAND

Vous pouvez trouver tous les résultats et classements des compétitions départementales sur le site de la FFHB www.ff-handball.org
↳ Rubrique « Championnats Départementaux ».

Vous pouvez également trouver un lien direct vers ces résultats sur la page d'accueil du site du Comité 76 www.handball76.asso.fr

Arrivé sur la compétition que vous désirez consulter, vous pouvez accéder aux détails de la journée (horaire, lieu, arbitres) en cliquant sur l'icône à gauche de celle-ci.



JOURNEE 1

Rappel aux clubs concernant Gest'Hand :

⇒ N'oubliez pas de rentrer les conclusions de match (seniors et jeunes) dans Gest'hand puis des les imprimer et enfin d'envoyer un exemplaire au club adversaire et un exemplaire au Comité. **Faites bien attention de cocher la bonne journée (Vendredi, Samedi ou Dimanche)**

⇒ Vous n'avez plus besoin de nous téléphoner vos scores. Vous devez rentrer vos résultats (seniors et jeunes) dans Gest'hand. Le logiciel fait la mise en ligne automatiquement sur le site de la FFHB.

⇒ Vos feuilles de matchs (seniors et jeunes) doivent nous parvenir le mardi suivant la rencontre pour nous permettre d'homologuer les résultats saisis sur Gest'Hand.



CANDIDATS ARBITRES FORMATION 2007/2008

Nous vous informons que les formations et examens des candidats arbitres, dont les dossiers d'inscription étaient à retourner avant le 17 septembre dernier délai, débutent très prochainement. Nous accepterons encore les candidats qui pourraient se manifester avant le début des sessions. Si vous êtes intéressé, il vous reste donc quelques jours pour faire le nécessaire et nous retourner votre dossier d'inscription.

Dates de Formation (1 soirée obligatoire dans votre secteur)

Secteur Sud : Jeudi 27 septembre 2007 au siège du Comité 76
Secteur Nord : Vendredi 28 septembre 2007 à Neufchâtel en Bray
Secteur Ouest : Lundi 1^{er} octobre 2007 à Gonfreville l'Orcher

Dates d'Examen (1 soirée obligatoire dans votre secteur)

Secteur Sud : Jeudi 4 octobre 2007 au siège du Comité 76
Secteur Nord : Vendredi 5 octobre 2007 à Neufchâtel en Bray
Secteur Ouest : Lundi 8 octobre 2007 à Gonfreville l'Orcher

Pour rappel ; l'examen comprend 2 parties :

- La Théorie (connaissances des règles et du code)
- La Pratique Arbitrage (évaluation sur le terrain)

Toutes les infos et le dossiers d'inscription sont disponibles à la rubrique « Arbitrage » de notre site Internet www.handball76.asso.fr



JOURNÉE DE L'ARBITRAGE et FORUM DE L'ARBITRAGE

Le 27 octobre prochain aura lieu la « **Journée de l'arbitrage 2007** » soutenue par BUT et LA POSTE, partenaires des arbitres.

Pour sa 6^{ème} édition, cette l'opération nationale regroupera pour la première fois en Seine Maritime, les 4 sports participants : Football, Basket, Rugby et bien sûr Handball. Rendez-vous donc le samedi 27 octobre pour s'initier à l'arbitrage, au Havre (Stade Baquet), l'un des nombreux sites retenus cette saison.

En préambule à cette manifestation, un « **Forum de l'arbitrage** », se tiendra le Jeudi 25 octobre 2007 à l'Hôtel Mercure du Havre, en présence des représentants de chaque sport. (sur invitation uniquement)



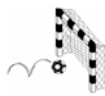
JEUNES ARBITRES Livret de Pointage

Concernant les Jeunes Arbitres, nous remplaçons cette saison leur fiche de pointage de rencontres par un « **Livret de Pointage du JA** ». Bien conçu, simple à utiliser et à transporter, ce livret permet aux JA de noter les renseignements les concernant (Club, adresse, licence, photo...) ainsi que les 5 arbitrages (minimum) et le stage, leurs permettant l'obtention du grade de « Jeune Arbitre Officiel ».

Ce « Livret de Pointage du JA » sera envoyé très prochainement dans les clubs. Il est d'ores et déjà disponible sur notre site Internet, dans la partie "Documents" de la rubrique "Arbitrage".

Rappel pour cette saison :

⇒ les JA Obligatoires doivent être nés en 1989-1990-1991- 1992



FORMATION DE CADRES Niv.1 et Niv.2

Vous désirez vous inscrire aux formations fédérales d'entraîneur cette saison ! Le Comité 76 Handball met en place des formations Niveau 1 et 2.

Niveau 1 – « Animateur » - Tronc Commun (2 sessions)

Au CRJS de Petit Couronne
Dimanches 13 Janvier 2008 - 27 janvier 2008 - 2 Mars 2008 - 4 Mai 2008

A Saint Nicolas d'Alhiermont
Dimanches : 6 Janvier 2008 - 27 janvier 2008 - 9 Mars 2008 - 27 Avril 2008

Niveau 2 – « Animateur » - Spécifique (1 seule session)

Au CRJS de Petit Couronne
Dates : Samedi 1er et Dimanche 2 Décembre 2007
Samedi 2 et Dimanche 3 Février 2008
Samedi 29 Mars et Dimanche 30 Mars 2008

Le dossier d'inscription à ces formations est disponible sur notre site Internet dans la rubrique "Formation cadres", à la page "documents"

La date limite de retour des dossiers d'inscription est fixée au 15 novembre 2007 dernier délai. Passé cette date aucune candidature ne sera acceptée.



HANDBALL A L'ÉCOLE Convention Départementale

Ce jeudi 27 septembre 2007, le Comité 76 Handball va signer une convention avec l'Inspection Académique en vue de faire intervenir les éducateurs brevetés d'état dans les écoles primaires, plus précisément du cycle 3 (CE2, CM1, CM2).

Le Comité organisera pour l'occasion, durant cette même journée au CRJS de Petit Couronne, une formation, auprès de 25 Conseillers Pédagogiques de Circonscription, ayant pour but de les préparer à former à leur tour les professeurs des écoles.

Cette journée sera clôturée par la signature de la Convention et un cocktail offert aux participants et invités.



MONDIAL 2007 Concours de Cartes Postales

Dans le cadre du Mondial Handball Féminin organisé en France au mois de décembre 2007, l'Inspection Académique de la Seine-Maritime, le Comité 76 Handball et l'USEP 76 proposent un concours gratuit de carte postale à toutes les classes du cycle des approfondissements du département.

Vous pouvez retrouver le règlement de ce concours sur notre site Internet dans la rubrique "NEWS"

Retrouvez toutes les News et les liens vers les résultats sur notre site Internet – www.handball76.asso.fr



C.D.O.S. 76 Formations de Dirigeants

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Seine Maritime organise des formations pour les dirigeants sportifs. Voici le programme de cette saison 2007/2008 :

Thème 1 : Subventions du Département 76

(Présentation des différentes aides sportives)

Samedi 13 octobre 2007 au CRJS de Yerville, de 9h à 13h

Thème 2 : "Gérez les comptes de votre association"

Samedi 8 décembre 2007 au CRJS de Petit-Couronne, de 9h à 13h

Thème 3 : Subventions CNDS

(Présentation des différentes aides (CNDS, PSE,...))

Samedi 26 janvier 2008 au CRJS de Yerville, de 9h à 13h

Thème 4 : "Maîtrisez la responsabilité de votre association"

Samedi 1er mars 2008 à Notre-Dame de Gravenchon, de 9h à 13h

Thème 5 : Association Employeur

(Fonctionnement et développement d'une association - montage de projet, communication,...)

Samedi 29 mars 2008 au CRJS de Petit-Couronne, de 9h à 13h

Thème 6 : Vie du Club

Samedi 26 avril 2008 au CRJS de Yerville, de 9h à 13h

Tarifs : 20 €/personne repas compris. Chèque est à l'ordre du CDOS 76. Inscription dès maintenant, ou au plus tard 15 jours à l'avance, auprès du CDOS 76, par courrier ou mail.

Le CDOS 76 organise aussi cette saison, en partenariat avec le Comité Régional et Départemental du Sport Universitaire, une formation **Gratuite** en 2 parties pour les Jeunes Dirigeants (réservé aux 18-25 ans)

Partie 1 :

du 19 au 21 octobre 2007 au CRJS de Yerville

Partie 2 :

Samedi 22 mars 2008 à l'Université de Mont St Aignan

Ce module a pour objectif de former les jeunes bénévoles aux fonctions de dirigeants. Différentes activités seront proposées :

- Découverte de la vie associative
- Méthodologie et Montage de projet et événements sportifs
- Préparation d'une Assemblée Générale
- Activités sportives

Inscription et renseignements dès maintenant auprès du CDOS 76.

CDOS 76 - 27 Avenue Jacques Cartier - 76100 Rouen

Tél : 02 35 73 28 88 - Fax : 02 35 03 28 15

cdos76@wanadoo.fr

Plus d'infos sur <http://seinemaritime.franceolympique.com/>



DÉPARTEMENT 76 Dispositif Pass'Sport 76

Communiqué du Conseil Général de la Seine Maritime :

Le dispositif Pass'Sport 76 est reconduit pour la saison sportive 2007/2008. Le principe de ce dispositif reste inchangé: Le Département finance, par l'intermédiaire des structures affiliées à une fédération sportive, 50% du montant de l'adhésion annuelle (cotisation, licence et cours), plafonnés à 60 € par jeune (âgé de 6 à 18 ans) et par an. Cette aide s'adresse aux familles domiciliées en Seine Maritime percevant l'Allocation de Rentrée Scolaire 2007 ou l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé.

Pour bénéficier de cette réduction de cotisation, les familles doivent remplir un imprimé auprès de la structure sportive fréquentée par leur(s) enfant(s) et fournir une copie de l'attestation adéquate.

Plus d'info sur le site du Département www.seinemaritime.net

RAPPEL : Horaires d'ouverture du Comité : 9h00-12h30/13h30-16h00

Retrouvez les précédents "Infos-Clubs 76" sur notre site Internet : www.handball76.asso.fr



4^{ème} CHALLENGE NATIONAL DE LA SOLIDARITE SPORTIVE

Communiqué du CDOS 76 : « Soutenue par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et le CNOSF, cette action est mise en place par l'association Combattre la Paralyse. Il s'agit de recueillir des fonds, lors de rencontres sportives officielles ayant lieu sur la quinzaine, au profit des sportifs paraplégiques, tétraplégiques ou traumatisés crâniens. Les sportifs aident les sportifs paralysés »

L'idée est de profiter des rencontres officielles prévues lors de la quinzaine du 15 au 30 octobre 2007, pour collecter des fonds au profit des sportifs paraplégiques, tétraplégiques ou traumatisés crâniens :

" Tout sportif ou spectateur qui participe à une réunion sportive entre le 15 et le 30 octobre 2007, donne 2 € au profit des sportifs paralysés. "

Chaque année, des sportifs se blessent gravement et deviennent paralysés : la vie bascule. Face au drame, la famille, les amis se mobilisent et se rassemblent car les informations, les aides et les moyens matériels et financiers se font rares. Ils constatent qu'une grande partie des paralysés est issue de la pratique sportive et des loisirs. Bien que les avancées scientifiques soient porteuses d'un réel espoir, la Recherche manque cruellement de finances. L'Association Combattre la Paralyse est née pour venir en aide aux anciens sportifs accidentés et à la recherche sur la moelle épinière et le cerveau.

En 2007, le succès est toujours au rendez-vous et cette année, le 4^{ème} Challenge s'appuie sur plus de 80 000 associations sportives sur tout le territoire national et les DOM TOM.

Dans chaque club, partout en France, le Président et les responsables de section sont invités à mettre en place la collecte pour recueillir des fonds qui sont attribués aux sportifs et aux laboratoires labellisés par l'INSERM.

Aidez nous à remporter la plus belle des victoires: Être debout et Marcher

Contact presse : Roger Blanchet

Tél/Fax : 02 47 51 56 42 - Mobile : 06 60 28 91 26

E-mail : combattrelaparalyse@wanadoo.fr



LETTRE URSSAF Du 20/09/2007

Heures supplémentaires et complémentaires

La loi n°2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat crée au titre des heures de travail effectuées à compter du 1er octobre 2007, une exonération d'impôt sur le revenu ainsi qu'un dispositif d'allègement de cotisations sociales composé de deux volets :

- Pour les salariés, une réduction de cotisations salariales au titre des rémunérations relatives aux heures supplémentaires ou complémentaires ;
- Pour les employeurs, une déduction forfaitaire de cotisations patronales de Sécurité sociale au titre des rémunérations relatives aux seules heures supplémentaires, lorsqu'elles sont versées par les employeurs ouvrant droit à la réduction de cotisations patronales dite Fillon.

La loi modifie également, au titre des heures de travail effectuées au 1er octobre 2007, le calcul de la réduction générale de cotisations patronales de Sécurité sociale, dite Fillon, avec notamment une neutralisation des heures supplémentaires et complémentaires et la prise en compte du SMIC mensuel.

Un décret à paraître doit apporter des précisions sur ces nouvelles mesures. Un dossier réglementaire sera mis en ligne dès parution de ce décret. Dès à présent, nous vous invitons à consulter notre document d'information "Le point sur les heures supplémentaires et complémentaires".

Article tiré du site de l'URSSAF. Pour En savoir plus : www.urssaf.fr



ENTRAINEMENT et BREVET D'ÉTAT

Nous rappelons à tous nos clubs et à leurs entraîneurs que la possession d'un Brevet d'Etat est obligatoire...

- 1) pour prétendre être "indemnisé" en tant qu'entraîneur (les brevets fédéraux ne le permettent pas).
- 2) pour pouvoir travailler dans les écoles (important au moment de la signature de la Convention entre le Comité 76 et l'Education Nationale)
- 3) pour qu'un club de handball existe, les entraînements doivent être "couverts" par un BEES - spécifique handball ...